



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Corse | 1998

---

### Bastia – Palais des Gouverneurs

Opération d'archéologie préventive (1998)

Robert Thernot

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23399>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Robert Thernot, « Bastia – Palais des Gouverneurs » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23399>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Bastia – Palais des Gouverneurs

Opération d'archéologie préventive (1998)

Robert Thernot

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 Les travaux menés par la ville de Bastia dans le cadre de l'agrandissement et de la restructuration du Musée d'ethnographie de la Corse, installé dans l'ancien Palais des gouverneurs génois, sont à l'origine de l'opération d'évaluation archéologique qui s'est déroulée au cours du démarrage du chantier de construction. La surface appréhendée par l'étude couvre 500 m<sup>2</sup> et se situe au nord-est de l'ensemble fortifié.
- 2 La zone affectée par les travaux forme l'articulation entre le fortin d'origine implanté sur le point culminant du promontoire rocheux à la fin du XIV<sup>e</sup> s., actuellement intégré au bastion San-Carlu, et la Citadelle, vaste ensemble de 45 m sur 52 m, organisé autour d'une cour centrale, et construit au début de l'époque moderne pour abriter le siège du gouverneur, représentant du pouvoir génois sur l'île, et les locaux liés à l'exercice du pouvoir, y compris caserne et prisons.
- 3 Les potentialités archéologiques du secteur étaient importantes et touchaient à la fondation même du fort d'origine, et donc de la ville éponyme, ainsi qu'au développement du siège du pouvoir politique au cours des quatre siècles de présence génoise.
- 4 La fouille n'a pas mis au jour de vestiges antérieurs à l'implantation génoise. Les premières décennies suivant celle-ci sont également peu lisibles dans la stratigraphie comme dans le matériel céramique recueilli. Toutefois, les structures les plus anciennes mises en évidence représentent des éléments liés aux défenses du promontoire rocheux et sont en relation avec le développement du fortin initial, dans le cours du XV<sup>e</sup> s.
- 5 Les murs de moellons de schiste, liés au mortier ou parfois à la terre sont associés à des aménagements taillés dans le rocher, renforçant le caractère naturellement défensif du

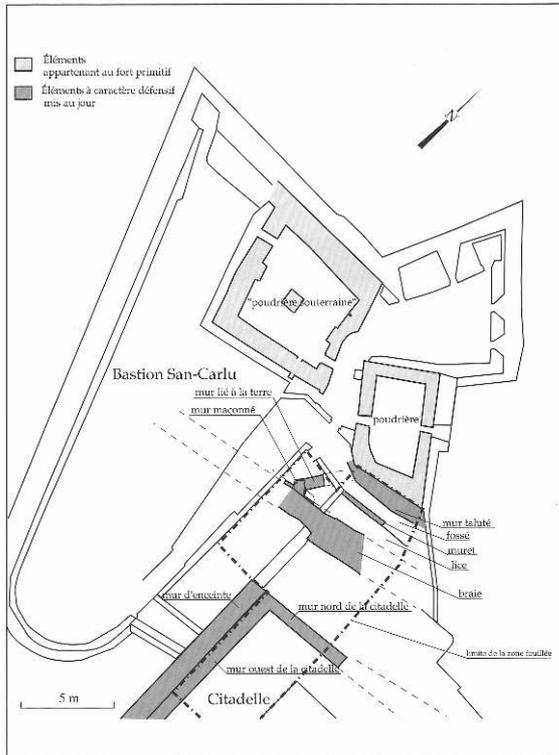
site. Au nord, le mur taluté de l'actuelle « poudrière » s'avère être celui d'un bastion du premier ensemble fortifié. Ce mur est installé dans une large tranchée creusée dans la roche schisteuse. Ces aménagements sont longés par une lice de 2,50 m de large, elle-même taillée dans le rocher, et marquée par l'usure de la surface du rocher, trahissant une intense circulation. Au sud de la lice, un pan de rocher est conservé en élévation sur une bande de 2,50 m à 3,50 m de large, probable soubassement d'un mur maçonné formant une braie protégeant le pied du bastion. Au sud du ressaut, la paroi abrupte taillée dans le rocher sur plus de 4 m de hauteur représente la face méridionale de la braie. Probablement contemporain de ces aménagements, un mur perpendiculaire à 8,50 m au sud de la braie, large de 2 m, doté d'archères à piédroits de briques, appartient à l'enceinte de la ville haute établie à la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> s. La liaison entre ce mur et les aménagements défensifs du promontoire n'a pas pu être observée en cours de chantier.

- 6 Ces niveaux ont livré peu de matériel céramique. Seul le comblement de la tranchée longeant le mur taluté du bastion drainait des fragments d'une cruche en pâte de type « aeroma depurata » et quelques tessons glaçurés, permettant de placer la constitution de ce dépôt entre le <sup>xv</sup><sup>e</sup> et le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> s.
- 7 La phase suivante voit s'opérer un profond bouleversement dans la physionomie de l'ensemble fortifié en raison de la construction de la citadelle. Le mur formant le côté occidental du quadrilatère composant celle-ci s'appuie contre l'enceinte, doublant son épaisseur. La face interne de ce mur laisse apparaître les arrachements des murs-de-refends transversaux et des voûtes en berceau en briques qui formaient les trois étages de l'aile détruite. Du côté nord, le mur de 1,40 m de large, est installé dans une tranchée incisant le rocher, elle-même pratiquée dans un fossé de 3 m de large, longeant la braie du fortin. Sur la surface de circulation de ce couloir s'est déposée une couche de déchets de mortier signalant les activités de construction voisines. De même, un épandage de déchets de mortier scelle l'arasement des structures bordant le bastion.
- 8 La période de fonctionnement du nouvel édifice est révélée par un abondant dépôt de céramiques dans le fossé nord. Les céramiques importées d'Italie continentale, les faïences décorées de Toscane et de Ligurie, dominent largement, trahissant la richesse du vaisselier du palais du gouverneur. Quelques fragments de céramique modelée de production locale et provenant d'un pot à châtaignes laissent entrevoir une présence ou tout au moins des pratiques culinaires insulaires au sein même du palais. Le passage d'un caniveau maçonné avec soin et au fond revêtu d'ardoises importées rappelle les difficultés d'approvisionnement en eau de la ville-haute dépourvue de sources. Ce caniveau a drainé une eau riche en carbonates de calcium comme le montrent les concrétions qui en tapissent le fond. Cette eau ne peut donc être d'origine pluviale, mais doit être un captage d'une source éloignée.
- 9 Le palais connaît au cours du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> s. une nouvelle phase d'agrandissement. Un nouveau corps de bâtiment est plaqué contre le parement nord du mur septentrional, occupant l'espace laissé vacant par le passage du fossé-dépotoir. Doté de trois niveaux à l'instar des autres bâtiments composant la citadelle, le rez-de-chaussée est encaissé dans le rocher, une nouvelle fois entaillé pour permettre l'extension vers le nord. La façade nord du nouveau bâtiment repose quant à elle sur le rocher au niveau du premier étage, sur un soubassement de rocher de largeur égale à celle de la maçonnerie et préservé en élévation sur 20 à 50 cm de hauteur. La pièce occupant le rez-de-chaussée est dotée d'un pilier central cruciforme recevant un système de voûtes d'arêtes sur

arcs-doubleaux. Conjointement à la construction de ce bâtiment est créée une rampe d'accès, reliant la cour centrale du palais au bastion San-Carlu, et franchissant l'aile nord de la citadelle sous un passage voûté. Contre l'ancien mur d'enceinte occidental est construit un caniveau maçonné, encaissé dans les remblais accumulés entre celui-ci et le bastion. Arasé ultérieurement, il a conservé une hauteur de 1,30 m et sa largeur est de 65 cm. Cette conduite longe le nouveau bâtiment et tourne ensuite pour suivre la pente de la rampe et se déverser probablement dans la vaste citerne creusée sous la cour. La partie de l'adduction située sous la rampe est constituée d'un conduit de section carrée de 25 cm de côté, doté d'un fond et d'une couverture en feuillets de schiste. Bien qu'un aqueduc ait existé pour assurer l'alimentation en eau de la citadelle, la position altimétrique de cette conduite paraît peu compatible avec une connexion à ce système. Il pourrait s'agir d'un dispositif de collecte des eaux de pluie. Régulièrement curé, son comblement d'abandon reste seul en place et est daté par la céramique contenue de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

- 10 Le palais des gouverneurs a acquis sa physionomie définitive. Seule la rampe d'accès au bastion sera refaite dans le courant du XIX<sup>e</sup> s., au moment où le bâtiment est devenu une caserne. Le revêtement de la chaussée de cette voie est particulièrement soigné. Les pas-d'âne (longues marches en plan incliné) sont marqués par des alignements de dalles de cipolin, pierre marbrière exploitée dans les environs de Bastia. Le tronçon franchissant le corps de bâtiment de l'aile nord est dallé de cipolin également. Dans la partie longeant la poudrière, le sol est pavé de feuillets de schiste posés de chant, perpendiculairement à la pente, composant une « ricciata », mode de revêtement de rue courant dans la ville.
- 11 Les observations archéologiques menées au cours du chantier de construction permettent de confirmer la présence sur le point culminant d'un ensemble fortifié qui se développe au cours du XV<sup>e</sup> s., semblable aux autres forts génois ceinturant l'île. La construction tire parti de la configuration du site et de la nature rocheuse du promontoire. Le transfert du siège du gouverneur du « royaume de Corse » à « la Bastia » implique des travaux d'ampleur, avec la construction de la citadelle. Bien que les contemporains aient parfois jugé la dépense excessive, l'architecture du bâtiment ne revêt aucun caractère d'ostentation, si ce n'est par son caractère massif. Seul luxe transparaissant, la céramique utilisée au XVI<sup>e</sup> s. révèle le raffinement de la vie des élites dirigeantes. évolution ultérieure, en particulier celle liée à la présence française, tend à renforcer l'aspect défensif du site. Les importations de céramiques reflètent les changements de souveraineté. Après la prédominance des productions d'Italie continentale, la fin du XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s. voient se répandre les productions du sud de la France.

Fig. 1 – Plan d'ensemble des vestiges de la fin du Moyen Âge



DAO : R. Thernot (Afan).

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrGUhVhjmyb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNSKWqutEOs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMraI0q90lj>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

**Année de l'opération** : 1998

## AUTEURS

**ROBERT THERNOT**

Afan